

# Arrêtés

Le Président est amené à prendre un certain nombre d'arrêtés en vertu de ses pouvoirs propres et de ceux qui lui ont été délégués par le Conseil communautaire.

Conformément à l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021, les actes réglementaires et « ni réglementaires, ni individuels » sont publiés sur le site internet depuis le 1er juillet 2022.

Téléchargez les ICI.

Tous les arrêtés pris avant le 1er juillet 2022 sont consultables sur rendez-vous au siège de la communauté de communes (Administration générale – Service Assemblées) ou dans la rubrique « Recueil des actes ».

Affichage des résultats 31 à 40 sur 42 au total.



## ARRÊTÉS

### **A2023-2 : Arrêté portant constitution de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail du Comité Social Territorial de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault**

1 DOCUMENT

Publié le 14 février 2023



1

2

3

4

5



**VALLÉE DE L'HÉRAULT**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ  
34150 GIGNAC

HORAIRE D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

**☎ 04 67 57 04 50**

**@ CONTACTEZ-NOUS**